

**BASE DES CONCLUSIONS
NORME CANADIENNE D'AUDIT (NCA) 800,
Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage
particulier — Considérations particulières,
et NCA 805, Audits d'états financiers isolés et d'éléments, de comptes ou de
postes spécifiques d'un état financier — Considérations particulières**

La présente base des conclusions a été préparée par les permanents du Conseil des normes de vérification et de certification (CNVC). Elle se rapporte à la NCA 800, «Audits d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier — Considérations particulières», et à la NCA 805, «Audits d'états financiers isolés et d'éléments, de comptes ou de postes spécifiques d'un état financier — Considérations particulières», mais n'en fait pas partie intégrante.

Rappel historique

En juillet 2007, le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) a publié un exposé-sondage sur la norme internationale d'audit (ISA) 800 (révisée et remaniée), «Audits d'états financiers à usage particulier et d'éléments, de comptes ou de postes spécifiques d'un état financier — Considérations particulières» (ES-ISA 800). Par la suite, l'IAASB a décidé de diviser l'ES-ISA 800 pour en faire deux normes : l'ISA 800, «Audit d'états financiers préparés conformément à des référentiels à usage particulier — Considérations particulières», et l'ISA 805, «Audit d'états financiers isolés et d'éléments, de comptes ou de postes spécifiques d'un état financier — Considérations particulières». L'IAASB a approuvé la version définitive des normes ISA 800 et 805 en septembre 2008, sous réserve de confirmation, par le Conseil de supervision de l'intérêt public (Public Interest Oversight Board ou PIOB), du respect de la procédure officielle. Il a obtenu cette confirmation en mars 2009.

En septembre 2007, le CNVC a publié un exposé-sondage visant l'adoption de la norme ISA 800 en projet à titre de NCA 800 (ES-NCA 800), pour remplacer le chapitre 5600, RAPPORT DU VÉRIFICATEUR SUR DES ÉTATS FINANCIERS ÉTABLIS SELON DES RÈGLES COMPTABLES AUTRES QUE LES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS, et le chapitre 5805, RAPPORTS SPÉCIAUX — RAPPORTS DE VÉRIFICATION SUR DES INFORMATIONS FINANCIÈRES AUTRES QUE DES ÉTATS FINANCIERS. Six répondants (dont l'identité est mentionnée à la fin du présent texte) ont formulé des commentaires sur l'ES-NCA 800.

Le CNVC a approuvé les NCA 800 et 805 en décembre 2008. Le Conseil de surveillance de la normalisation en vérification et certification a passé en revue la procédure officielle suivie par le CNVC aux fins de l'élaboration de ces NCA avant leur publication dans le Manuel de l'ICCA – Certification.

Objectif de la base des conclusions

La présente base des conclusions a été préparée afin d'informer les parties prenantes canadiennes de ce qui suit.

- a) Les permanents de l'IAASB ont préparé une base des conclusions concernant les normes ISA 800 et 805. Ce document, qui peut être consulté sur le [site Web de l'IAASB](#), fournit des renseignements sur les suites que l'IAASB a données aux points importants soulevés dans les réponses à l'ES-ISA 800 (y compris les éléments traités maintenant dans l'ISA 805).
- b) Des renseignements sur les suites que le CNVC a données aux points importants soulevés dans les réponses à l'ES-NCA 800 sont également disponibles. Ces renseignements figurent ci-dessous.

Points importants

Modification du libellé de la norme ISA par le CNVC

Les NCA 800 et 805 ne contiennent aucune modification par rapport au libellé des normes ISA correspondantes. Cela cadre avec la position adoptée par le CNVC dans l'ES-NCA 800 (en ce qui a trait aux éléments maintenant traités dans la NCA 805). Aucun répondant n'a demandé de modification.

Autres points

Aucun.

Liste des répondants à l'ES-NCA 800

Auditor General of Alberta
BDO Dunwoody S.E.N.C.R.L./s.r.l.
Deloitte & Touche s.r.l.
Institute of Chartered Accountants of British Columbia
Ordre des comptables agréés du Québec
Provincial Auditor Saskatchewan